



RGR SA

MISER SUR LA COMPLÉMENTARITÉ POUR UNE MOBILITÉ ÉQUILIBRÉE

Depuis plus de 50 ans, le bureau RGR SA pilote la gestion du trafic autoroutier romand. Face à la difficulté de développer de nouvelles infrastructures, ses ingénieurs misent désormais sur l'optimisation du réseau existant, en l'inscrivant dans une démarche globale de complémentarité des mobilités.



RGR SA

Lausanne

Av. Louis-Ruchonnet 12
1003 Lausanne
+41 21 614 04 40
lausanne@rgr-sa.ch

Genève

Chem. de la Gravière 4
1227 Genève
+41 22 308 98 00
geneve@rgr-sa.ch
www.rgr-sa.ch

Leader dans la gestion dynamique du trafic autoroutier, le bureau d'ingénierie RGR SA s'adapte depuis plus d'un demi-siècle à l'évolution constante du trafic pour en améliorer la fluidité. Avec l'obligation de tenir compte d'une donnée essentielle : aujourd'hui, il est difficile de développer davantage les infrastructures autoroutières. Par manque de place, mais aussi de volonté, qu'elle soit politique ou populaire.

La solution ? Optimiser. « *On doit réussir à faire mieux avec ce que l'on a. Cela amène à des réflexions sur l'utilisation des réseaux autoroutiers. Nous sommes passés d'une stratégie de développement à une stratégie d'optimisation* », souligne David Hofstetter, Directeur du bureau de Lausanne. Pour y parvenir, il faut être créatif. Les collaborateurs de RGR SA utilisent l'acquisition de données sur le trafic et l'emploi de logiciels de simulation, bientôt ajoutés d'Intelligence artificielle, afin d'affiner diagnostics et prévisions et définir ainsi les mesures les plus efficaces et innovantes pour répondre aux besoins de leurs clients.

Complémentarité des mobilités

Mais surtout, le bureau a également dû modifier sa vision de la mobilité. « *On plaide aujourd'hui pour une approche globale et pragmatique. Nous cherchons une complémentarité plutôt qu'une opposition des différents types de mobilités, car nous croyons qu'il est possible d'obtenir un équilibre entre les différents modes de transports : individuel motorisé, commun et de mobilité douce* ». Une vision qui rejoint celle de l'Office fédéral des routes (OFROU), pour qui les autoroutes doivent être mieux liées au réseau routier secondaire.

Pour le bureau, le changement de philosophie s'est notamment accompagné par la formation continue des collaborateurs à des compétences en lien avec les nouveaux modes de mobilité, mais également l'engagement de profils aux sensibilités nouvelles.

Depuis sa fondation en 1974, RGR SA s'est ainsi imposé comme un acteur pionnier dans la mobilité. Toujours à la pointe des technologies, le bureau a su capitaliser sur son expertise au fil des années, participant à la majorité des projets autoroutiers en Suisse romande, en particulier ceux intégrant la gestion des tunnels, les réaffectations de la bande d'arrêt d'urgence et les systèmes d'harmonisation des vitesses et d'avertissement de danger (GHGW). Aujourd'hui, placé sous la direction de David Hofstetter et de Yannick Allegra, il rassemble une équipe d'environ 45 collaborateurs répartis entre son siège à Lausanne et son antenne à Genève. Bien que RGR SA consacre une part importante de son activité à la gestion dynamique du trafic, elle intervient également auprès des Cantons, des Communes et des entités parapubliques romandes sur une diversité de thématiques liées à la mobilité. Ces interventions couvrent 15 domaines, parmi lesquels figurent : les mobilités actives, le stationnement, les transports collectifs, l'aménagement des espaces publics, la sécurité des usagers, la régulation des carrefours et la gestion des flux de circulation en phase chantier.



Photomontage du chantier autoroutier de l'A1 entre Oulens et Essert-Pittet avec la future signalisation de vitesse et de danger.

Quelques chantiers emblématiques

L'expertise du bureau RGR SA se déploie sous les aspects les plus divers comme en témoignent ces trois exemples relatés par Stéphane Zbinden, ingénieur EPFL et référent interne en matière de gestion de trafic pendant les travaux autoroutiers.

A1 entre Oulens et Essert-Pittet

Cette portion d'autoroute d'une quinzaine de kilomètres est régulièrement engorgée par du trafic pendulaire. L'OFROU propose d'installer un système de GHGW (Harmonisation des vitesses et avertissement de danger) pour fluidifier le trafic. Afin d'y parvenir, une quinzaine de portiques ou potences seront aménagés au long du tracé. Le projet est en cours de réalisation et RGR SA effectue la direction de travaux pour les marquages et systèmes de retenue provisoires ainsi que la signalisation de chantier. Les travaux de mise en place de la gestion du trafic provisoire sont réalisés de nuit. Une préparation rigoureuse de ces opérations est primordiale pour respecter les horaires restreints à disposition et garantir la réouverture de l'autoroute.

Jonction autoroutière de Lausanne-Crissier

Le goulet d'étranglement autoroutier de Crissier doit être résorbé ces prochaines décennies. Si le projet avance lentement, une mesure anticipée a été prise concernant le pont de la jonction de Crissier. Son assainissement était urgent, mais comment le réaliser en minimisant les impacts pour les usagers ? Le bureau RGR SA a étudié une solution pour que le trafic soit maintenu, en ajoutant un pont provisoire sur le côté de l'ouvrage à assainir. Cette solution, qui a nécessité un travail itératif avec de nombreux partenaires, a permis de maintenir le même nombre de voies de circulation durant toute l'année qu'a duré le chantier qui s'est terminé à l'été 2025.

Pont de la gare de Morges

D'ici la fin de l'année, le pont autoroutier situé à l'aplomb de la gare de Morges devra être assaini. Les interventions seront effectuées tant par en dessus qu'en dessous. Or, sous ce pont se situe un important carrefour giratoire où se rejoignent tous les types de mobilités qu'on peut imaginer dans un secteur proche d'une gare. Cette complexité oblige donc à planifier un trafic de chantier avec soin, en assurant une constante circulation et la sécurité des différents modes tout au long des phases de chantier. Et ceci avant que la ville de Morges et les CFF ne procèdent eux-mêmes à la modification respectivement du carrefour et de la gare.